

RÉSEAU DE fournisseurs

gestion DES MALADIES chroniques



Les professionnels des soins de santé jouent un rôle vital dans les soins administrés aux patients. Nous comprenons l'incidence que peuvent avoir l'éducation, le soutien personnalisé et les services spécialisés sur la santé des personnes vivant avec une maladie chronique. C'est pour cette raison que nous sommes heureux d'offrir à nos adhérents admissibles le **remboursement de soins de santé ciblés** fournis par l'intermédiaire d'un réseau d'éducateurs et de professionnels de la santé.

COMMENT FONCTIONNE LE PROGRAMME

Les adhérents admissibles de Croix Bleue Medavie, qui souffrent d'asthme, de la MPOC ou du diabète, ont maintenant accès à des séances de counseling individuelles de gestion des maladies respiratoires ou du diabète offertes par un réseau de **professionnels de la santé désignés** comprenant des inhalothérapeutes, des infirmiers autorisés, des pharmaciens, des diététistes et d'autres professionnels de la santé autorisés.

Aucune recommandation du médecin n'est requise; les adhérents admissibles ont donc directement accès à ces services. Les services admissibles au remboursement comprennent des évaluations éducationnelles, ainsi que la planification et la mise en œuvre d'interventions et de services de soutien appropriés pour les patients.

Pour en savoir plus sur le programme et sur les avantages qu'il procure à vos clients, visitez le medavie.bluecross.ca/fr/health-professionals/resources et sélectionnez « Croix Bleue Medavie », puis « Professionnels du programme de Gestion des maladies chroniques ».

▶ joignez-vous À NOTRE RÉSEAU DE GESTION DES MALADIES CHRONIQUES!

Pour devenir un fournisseur participant du programme de Gestion des maladies chroniques, vous devez :

être un professionnel de la santé agréé approuvé par Croix Bleue Medavie, et

- posséder une certification d'éducateur agréé en diabète en vigueur **ou**
- posséder une certification valide et à jour à titre d'éducateur respiratoire certifié ou d'éducateur sur l'asthme certifié, ou dans la province de Québec, avoir réussi les examens pour l'asthme ou la MPOC du RQAM.

prêt à VOUS INSCRIRE?

Rendez-vous au medavie.bluecross.ca/fr/health-professionals/register

1. Sélectionnez votre spécialité dans le menu déroulant
2. Remplissez le formulaire. Dans la section « Renseignements supplémentaires », indiquez votre module (diabète, asthme ou MPOC)
3. Envoyez votre certification par courriel au fournisseurs@medavie.croixbleue.ca

QUESTIONS?

Envoyez-nous un courriel au : inquiry@medavie.bluecross.ca

Ou composez le : Atlantique : 1-800-667-4511

Ontario : 1-800-355-9133

Québec : 1-888-588-1212

